

obligeance il a fait tout son possible pour m'aider dans mes fonctions de juge de paix, et il a prêté toute assistance au détachement de police posté là. Les sauvages sont pour la plupart compris dans les traités ; ils ont une réserve, et ils vivent bien, attendu que le poisson blanc, le brochet et l'esturgeon abondent encore, bien que la quantité tende à en décroître, ainsi que me l'ont dit le chef et ses conseillers. Selon eux, les compagnies de pêche exterminent tant de poisson dans le lac Winnipeg qu'ils craignent de voir leurs propres pêcheries affectées comme le sont d'autres points du lac, au dire de sauvages de ces localités. Dans l'automne, les sauvages prennent assez de poisson pour leur approvisionnement d'hiver, et cela, joint à ce qu'ils tuent d'animaux à fourrure—qui sont encore en nombre suffisant—leur permet de vivre comme il faut.

Il y a sur la réserve, pour leur usage, un petit nombre d'animaux appartenant au département des affaires indiennes, mais je dois dire que ces sauvages ne cultivent pas le sol ; quelques-uns d'entre eux seulement cultivent des pommes de terre. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a ici un grand potager où l'on cultive des légumes de toute espèce ; tout atteint une très belle grosseur, et on ne saurait voir de meilleurs échantillons nulle part. J'ai rapporté de cet endroit, pour les montrer à Son Honneur, des pommes de terre dont deux pesaient $20\frac{1}{2}$ et $21\frac{1}{2}$ onces et ont été trouvées d'excellente qualité.

Le chef et les conseillers désirent être pourvus d'animaux et d'instruments aratoires ; ils disent qu'ils aimeraient à faire comme les sauvages de la rivière Rouge, que l'orge et le blé viendraient et mûriraient si ces grains étaient cultivés comme il faut, et que pour leur part ils veulent avoir les mêmes privilèges que les indiens vivant sur des réserves situées plus loin dans le sud. Dans le rayon de quelques milles le pays est très bas, mais il offre une très belle végétation et serait très propre à la culture. Le bois est pour la plus grande partie de l'épinette, du peuplier et du bouleau de moyenne grosseur. Le foin est très bon et facile à faire.

Pour les bateaux à vapeur tirant de 6 à 7 pieds d'eau la rivière est navigable sur une distance de quelques milles dans la direction du nord, et jusqu'à son embouchure dans celle du sud. Les bateaux du lac ne vont généralement pas plus loin que Warren's-Landing, au nord, vu qu'il n'y a pas de pilotes expérimentés pour les conduire jusqu'à Norway-House.

A Norway-House je trouvai aussi une lettre de Son Honneur le lieutenant-gouverneur accusant réception de celle que je lui avais envoyée avant de partir pour York, et disant que si le yacht de M. Bélanger était disponible il ne renverrait pas le *Keewatin*. Pendant que j'attendais le yacht de M. Bélanger, qui n'était pas prêt à partir, j'appris par des sauvages la triste nouvelle du naufrage du *Keewatin*, et ne sachant ce qui avait été fait, si tant est qu'il eut été fait quelque chose, du côté de Selkirk, pour secourir les survivants et recouvrer les cadavres des morts, je crus qu'il était de mon devoir de partir immédiatement avec mon canot et les hommes que j'avais alors avec moi. En prenant ce parti j'avais une occasion de plus de voir de mes yeux l'état de choses relatif aux liqueurs enivrantes, etc., à la rivière au Peuplier, dans laquelle il est facile d'entrer en canot, mais dont l'accès est plus difficile pour des embarcations plus grandes. Je suivis d'aussi près que possible l'ancienne route de canotage de York, laquelle passe entre cette côte et les nombreux récifs qui sont au large. Nous eûmes de la pluie et du gros temps qui rendirent le trajet parfois presque impossible et toujours fort pénible pour les rameurs. Néanmoins je longeai aussi vite que possible la côte est du lac jusqu'à la rivière de Beren, dans l'espérance d'obtenir là des renseignements qui favorisassent mes recherches ultérieures. Je sus de M. Angus Mackay, l'agent du traité n° 5, à quel endroit le naufrage avait eu lieu et où se trouvaient les débris jetés à la côte. Après avoir minutieusement examiné la grève, aussi bien que les îles et les récifs du large, je partis de la rivière de Beren pour aller à la recherche d'autres articles qu'avaient contenu le bateau, et surtout dans l'espérance de retrouver les cadavres, croyant que ce qui avait jeté les débris sur le rivage y apporterait aussi les corps.

Pour commencer les recherches dont je viens de parler, je me rendis à la pointe aux Tourtes ; là je divisai mes hommes, afin que l'un d'eux, relevé de temps en